



## Compte-rendu du Comité directeur du 8 avril 2013

**Présents** : Jean-Yves Dartiguenave, Pascal Dupont, Raymonde Sechet, , Catherine Guy, Gilbert Gaultier

**Excusés** : Marc Rouzeau, Laurent Bédard, Christophe Grange

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 4 février 2013
- Le bilan des actions engagées
- L'examen des fiches action à mettre en œuvre
- Le budget des actions
- Le calendrier commun aux différents établissements
- Questions diverses

### Relevé des éléments de débat et des décisions

Au préalable, le comité directeur est informé de la désignation récente de Christophe Grange, directeur pédagogique, pour représenter l'ENSAB.

#### 1. Demande de reculer l'heure des réunions du Comité directeur

Suite à la demande de Marc Rouzeau, le Comité directeur accepte de reculer les réunions à 16h, le lundi. Ce nouvel horaire sera applicable à compter de la rentrée 2013-2014.

#### 2. La place de l'IAUR dans les programmes de recherche

Partenariat public-privé en réponse aux appels à projet de l'ANR : le projet ne peut être retenu qu'à la condition que les laboratoires soient suffisamment présents. Seul le montage d'un consortium permet de protéger les laboratoires (rémunération et respect de la propriété intellectuelle).

L'IAUR pourrait s'inscrire dans l'appel à projet en cours « Coopération décentralisée avec le Québec : 3D et médiation urbaine » sur le volet Expérimentation, en complément de l'activité des laboratoires.

#### 3. Approbation du compte-rendu du 4 février 2013

Le compte-rendu est validé : 0 contre.

Il est mis en ligne sur le site web (<http://www.univ-rennes2.fr/iaur/comite-directeur>)

#### 4. Le budget 2013

Le rôle d'incubateur qui croise les laboratoires de recherche n'est pas encore visible sur le budget car l'IAUR est encore en phase de transition. L'enjeu pour les prochaines années est de dessiner un nouveau modèle pour faire le prolongement avec les laboratoires. Les projets « 3D et médiation urbaine » et « Transition énergétique » pourraient initier ce nouveau modèle de fonctionnement. Ce nouveau modèle est également en cours de réflexion dans la commission Expertise.

Il est rappelé que la mission du directeur de l'IAUR est de trouver des financements qui doivent notamment permettre la rémunération de l'équipe permanente et des stagiaires. Cet objectif est difficile car l'IAUR est « hybride », il n'existe pas d'autre institut d'aménagement et d'urbanisme qui intègre la dimension d'expertise et d'expérimentation. En outre, la mission autour de la concertation, confiée à l'équipe, ne pourra jamais être assurée par les laboratoires. Quel équilibre trouver ? Une forme de binôme ?

L'important est de chercher à décliner une mission d'expertise sur le plan technique et le plan enseignement, ce qui permet un rayonnement le plus large possible.

L'IAUR devra, de plus en plus, être en posture d'accompagner le changement avec différents types d'acteurs et non seulement de produire des connaissances.

La 1<sup>ère</sup> année d'exercice, l'université Rennes 2 prend l'ensemble des dépenses à sa charge. A partir de la 2<sup>ème</sup> année, les établissements membres devraient pouvoir contribuer aux frais de fonctionnement de l'IAUR, dès lors qu'ils bénéficient de ses services.

Le budget est voté : 3 pour - 1 abstention

## 5. Le calendrier commun

**Demi-journée Rentrée** (y compris une conférence métiers) : jeudi 10 octobre à 14h

- Présentation des 7 formations de l'IAUR aux étudiants et professionnels potentiellement employeurs
- Présentation du calendrier de chaque formation
- Objectif : que les étudiants aient un panorama global des ressources des différentes formations
- Mettre l'accent sur les ateliers de chaque formation pour les faire connaître aux professionnels
- Présentation des stages réalisés par les étudiants : un moyen d'aider les Master 1 à trouver un stage
- 1<sup>ère</sup> Conférence métiers (17h)

2<sup>ème</sup> **Conférence métiers** : jeudi 12 décembre (17h)

**Rencontre de l'IAUR** : étudiants et professionnels : vendredi 31 janvier 2014 (celle-ci se déroulera à l'INSA)

**Concours (workshop)** des moins de 35 ans (master 2) :

- Du mercredi 6 au dimanche 10 novembre
- Jury le jeudi 14 novembre

3<sup>ème</sup> **Rencontre de la recherche** : le 25 novembre (suivie de la conférence IAUR, Centre Jean Monnet, Rennes Métropole)

## 6. Examen des fiches action

Chaque fiche est examinée.

- Fiche 1 : l'idée est de constituer un comité de pilotage en juin puis d'organiser une 1<sup>ère</sup> rencontre en octobre-décembre
- Fiche 2 : les contrats doivent permettre des retombées sur la recherche afin de faire évoluer les modes de faire. Le CIAPHS est d'accord pour réaliser un travail critique de la concertation sur le Blosne afin de préparer le 3<sup>ème</sup> séminaire.
- Fiche 4 : le thème ne peut rester tel quel, il doit traduire une problématique d'aménagement central jamais traitée dans les journées APERAU. Ex : « Aménager la ville nature ». Un comité scientifique sera créé pour organiser ces journées, il sera possible d'inviter d'autres laboratoires.
- Fiche 6 : l'INSA exprime le souhait d'intégrer un atelier obligatoire dans le master GCGM qui serait un cours à suivre à l'université Rennes 2.

- Fiche 7 : demande faite au conseil pédagogique de l'INSA d'organiser les Rencontres 2014. Thème qui ressort : Ville numérique et réseaux, connectivité, car il pourrait mobiliser d'autres départements de l'INSA (Système, réseau et communication). Thème sur lequel les autres établissements membres peuvent trouver leur place.

Professionnels à mobiliser : Smart cities, Orange Lab, SNCF, SEMTCAR, les entreprises de réseaux, de transport. Communication ou notion de connectivité/réseau comme clé d'entrée ? Car ce ne sont pas les mêmes acteurs qui sont mobilisés.

Pourquoi ne pas utiliser la cantine numérique pour aller à la rencontre des professionnels et repérer les questions qui se posent, les thèmes qui pourraient être abordés dans les commissions ?

Il faut traiter une question d'actualité afin de rendre la manifestation attractive, et choisir un thème que le groupe d'étudiants doit pouvoir s'approprier et faire évoluer.

Le groupe est à mettre en place dès la fin octobre et doit pouvoir être libéré des contraintes matérielles.

- Fiche 8 : idée de bien mobiliser toutes les formations de l'IAUR (6 équipes de 10 jeunes ?). Thème proposé : Via Silva (en lien avec les journées de l'APERAU 2015) « Ville des proximités, nature », à l'échelle de l'opération. Voir pour qu'il y ait une vraie commande de la part de la SPLA. A acter au prochain comité directeur.

C'est un projet sur 40 ans : pourquoi ne pas organiser des séminaires tous les deux ans pour partager et suivre l'avancée du projet ?

La SPLA organise déjà des cafés « citoyens » sur différents thèmes (jardin, sport, petite enfance...) et un séminaire de restitution et débat est prévu en juin 2013.

- Fiche 10 : il est rappelé l'organisation par l'IAUR de 2 conférences au début 2013 (l'une coordonnée par Hélène Bailleul, l'autre par Emmanuelle Hellier). Elles n'ont été suivies que par les étudiants de la mention aménagement et urbanisme mais il est prévu de communiquer auprès des partenaires pour les prochaines.

Thème proposé : l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ? qui serait en mesure d'expliquer tous les métiers qu'elle regroupe, les différentes fonctions qui apparaissent (programmiste, designer...) qui bousculent les métiers « traditionnels » ; ces nouveaux métiers où les étudiants de l'INSA et de l'UR2 peuvent se retrouver en concurrence par exemple. Une évolution à mettre en avant et l'animation nécessaire aux nouveaux montages tels que le processus de conception intégrée.

Cette conférence pourrait présenter également le point de vue des commanditaires : pourquoi ils font de plus en plus appel à des assistants à la maîtrise d'ouvrage, expliquer le fonctionnement des différents services...

|                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>Le prochain Comité directeur aura lieu le 8 juillet 2013 à 14h</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|

**PJ** : fiches action